

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

<u>Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – 135-137, avenue Saint-Jacques</u>

AVIS est donné que le conseil municipal, à la séance ordinaire tenue le 9 septembre 2024, adoptait le PPCMOI suivant :

• PPCMOI – 135-137, avenue Saint-Jacques

La MRC des Pays-d'en-Haut a émis les certificats de conformité en date du 29 novembre 2024.

La résolution est actuellement déposée au Service du greffe à l'hôtel de ville situé au 1, place de la Mairie, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau. Une version sera également disponible sur le site Internet de la Ville dans la section « Séances du conseil municipal – séance du 16 septembre 2024 ».

FAIT À SAINT-SAUVEUR, ce 6 janvier 2025.

Le greffier et directeur du Service juridique, greffe et vie démocratique,

Yan Senneville, OMA